

DEC131149DR12

Décision donnant délégation de signature à M. Olivier THOMAS pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 7334 intitulée *Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence*

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 122743DSI du 05/01/2012 portant création de l'unité UMR 7334, intitulée « Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence », dont le directeur est Rachid BOUCHAKOUR ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Olivier THOMAS, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, délégation est donnée à M. Jean-Luc AUTRAN, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS et de M. Jean-Luc AUTRAN, délégation est donnée à M. Jean-Louis CHASSAING, administrateur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, M. Jean-Luc AUTRAN et M. Jean-Louis CHASSAING délégation est donnée à Mme Nathalie MAIRATA, responsable du service budget, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, M. Jean-Luc AUTRAN, M. Jean-Louis CHASSAING et Mme Nathalie MAIRATA délégation est donnée à M.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012

Yves KLEIN, gestionnaire financier, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, M. Jean-Luc AUTRAN, M. Jean-Louis CHASSAING, Mme Nathalie MAIRATA et M. Yves KLEIN, délégation est donnée à Mme Mama BEN NOUAR, gestionnaire financière, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier THOMAS, M. Jean-Luc AUTRAN, M. Jean-Louis CHASSAING, Mme Nathalie MAIRATA, M. Yves KLEIN et Mme Mama BEN NOUAR, délégation est donnée à Mme Joëlle NELSON, assistante de direction et gestionnaire financière, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 8

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 9

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 02 avril 13

Le directeur d'unité
Rachid BOUCHAKOUR

Nom :	Nom :	Nom :	Nom :
Signature :	Signature :	Signature :	Signature :
Nom :	Nom :	Nom :	
Signature :	Signature :	Signature :	